

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2020

Conseillers Municipaux Présents : Alain CARALP, Thierry CALMEL, Maryse LACOMBE, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, Jean-François BOUSQUET, Jean-Claude GARCIA, Bernadette GOUZILLE, Michel FAUGERES, Antoine RUIZ, Laurence CHEROT, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, François BESSIERE, Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Marion MONTESINOS, Pascal RIGATTIERI, Franck GIRBEAU

Secrétaire de Séance : Bernadette GOUZILLE

Approbation du procès verbal de la séance du 25 mai 2020

Adopté à l'unanimité

Compte rendu des décisions du Maire

- ❖ **19 mai :** Création d'une régie d'avances pour le règlement des diverses dépenses sur les sites internet.
- ❖ **29 mai :** Signature d'un avenant en moins value d'un montant de 4 908.75 € HT avec la société PISTRE – lot 4 de la construction de la médiathèque

I – ADMINISTRATION GENERALE

1. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Ont été élus membres titulaires : Thierry CALMEL, Thierry PUJOL, Erhan POLAT
Et membres suppléants : François BESSIERE, Antoine RUIZ, Maryse LACOMBE

2. Désignation des représentants des organismes extérieurs (RLI, Hérault Energies, SIVOM)

A l'unanimité, désignation de :

RLI : Bernadette GOUZILLE

HERAULT ENERGIES : Emmanuelle GIOVANNONI, titulaire – François BESSIERE, titulaire

SIVOM D'ENSERUNE, compétence Collège : Antoine RUIZ, titulaire – Thierry PUJOL, suppléant

3. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Désignation de 32 noms (dont 1 n'étant pas domicilié sur COLOMBIERS) – liste qui sera transmise au Directeur des Finances Publiques pour nomination

4. Désignation des représentants aux assemblées de la SEM-PFO (le Pech Bleu)

A l'unanimité, désignation d'Alain CARALP, titulaire et Fabienne BARBE, suppléante

5. Fixation des membres du conseil d'administration du CCAS

A l'unanimité, Le CCAS sera représenté par 8 membres, (4 élus désignés par le Conseil Municipal et 4 extérieurs désignés par le Maire), Monsieur le Maire étant président de droit

6. Elections des représentants au conseil d'administration du CCAS

Elus à l'unanimité : Bernadette GOUZILLE, Odile CORBIERE, Aurélie GRAND, Thierry PUJOL

7. Désignation des délégués de l'association de préfiguration du Grand Site Canal du Midi, du Malpas à Fonséranes

A l'unanimité, désignation d'Odile CORBIERE, titulaire et Fabienne BARBE, suppléante

8. Désignation d'un correspondant défense

A l'unanimité, désignation d'Erhan POLAT

9. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents et des élus

Adopté à l'unanimité selon les décrets en vigueur

10. Convention de mise en commun ponctuelle des agents de police municipale avec les communes de Lespignan, Montady, Nissan Lez Enserune

Mise à disposition aux quatre communes, toute l'année et de façon ponctuelle lorsqu'une situation d'urgence le justifie ou lors de manifestations et de festivités, des agents de police municipale

Adopté à l'unanimité

11. Convention avec la société de tir de Béziers pour l'entraînement de la police municipale

Signature d'une convention pour permettre aux agents de police municipale de s'entraîner au maniement de l'arme – montant : 100 € annuel

Adopté à l'unanimité

12. Modification du tableau des effectifs

Mise à jour du tableau des effectifs avec suppression et création de postes

Adopté à l'unanimité

II – URBANISME

13. Réalisation de la ZAC DES CLAUZETS – Demande de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique du projet auprès de Monsieur le Préfet

Adopté à l'unanimité

III – QUESTIONS FINANCIERES

14. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du hors programme « Patrimoine et Voirie»

Pour les travaux de rénovation de l'ancienne cave attenant à la mairie et mise en place de chasse routes sur les parkings et places de stationnement du cœur de village

Montant total estimé des travaux : 1 12 708.83 € HT

Adopté à l'unanimité

15. Fixation des tarifs des repas au restaurant scolaire pris par le personnel communal ou les enseignants

Prix du repas : 5 € à compter du 1^{er} juillet 2020 - Adopté à l'unanimité

16. Revalorisation des tarifs du Centre de Loisirs et du Restaurant Scolaire

	QF < 800 €	QF de 801 à 1300 €	QF > 1301 €
tarifs cantine			
	3,40 €	3,60 €	3,90 €
tarifs périscolaires			
* matin ou soir	1,50 €	1,60 €	1,90 €
* semaine (4 jours) matin ou soir	5 €	6 €	7 €
* semaine (4 jours) matin et soir	10 €	12 €	14 €
tarifs extrascolaires			
* matin ou après-midi	5,50 € - bons CAF = 3,20 €	5,50 €	7 €
* 1/2 journée + repas	8,50 € - bons CAF = 6,20 €	8,50 €	10 €
* journée + repas	11,50 € - bons CAF = 6,90 €	11,50 €	13,50 €
* semaine (5 jours) avec repas	55 € - bons CAF = 32 €	55 €	65 €

Adopté à l'unanimité

17. Demande de subvention du Centre de Formation des Apprentis du BTP de l'Aude

Versement de 100 € pour 2 apprentis Colombiérains – Adopté à l'unanimité

18. Demande de subvention de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour deux apprentis Colombiérains

Versement de 100 € pour 2 apprentis Colombiérains – Adopté à l'unanimité

19. Signature de la convention de partenariat et de la convention financière avec les communes de Nissan Lez Enserune et Poilhes pour l'aire de lavage

Modalités de partenariat entre les 3 communes pour la gestion administrative, financière et techniques de l'aire de lavage et clé de répartition pour l'investissement, soit un maximum de 35 000 € pour Colombiers

Adopté à l'unanimité

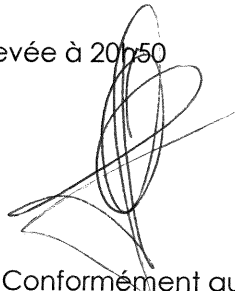
IV – INFORMATIONS DIVERSES

20. Tirage au sort des jurés d'assises

- ✓ LEBEAU Jean-Ghislain
 - ✓ PLANAS Mandy
 - ✓ PUJOL Rose Marie
 - ✓ CROS Gérard
 - ✓ ROUGIE Anthony
 - ✓ ESTIENNE Christian
- ❖ M. GARCIA Jean-Claude remercie le conseil municipal pour l'annonce dans le Midi Libre et les fleurs pour les obsèques de son frère Michel

- ❖ M. GIRBEAU Franck s'interroge sur un possible débat pour l'organisation d'un vide-grenier
- ❖ M. RIGATTIERI Pascal demande s'il existe un plan de circulation sur la commune, au sujet du stationnement de la rue du fiacre.

La séance est levée à 20h50



Affiché et publié
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
Fait à Colombiers, le 29 juin 2020
Monsieur le Maire,
Alain CARALP